

SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE

PUBLIC VISÉ

- Toutes les personnes souhaitant obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.

EFFECTIF

- De 4 à 10 personnes.

FORMATEUR

- Formation animée par un Formateur SST certifié et à jour de celle-ci.

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime(s).
- Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Méthode pédagogique

- Les séances pédagogiques sont basées essentiellement sur la pratique et l'apprentissage de gestes.
- Le formateur utilise une alternance d'apports théoriques, d'études de cas concrets, d'apprentissage de gestes et d'actions de secours lors de mise en scène d'accidents et d'exercices d'entraînement.
- Présentiel.



LIEUX DE FORMATION

- Sur l'ensemble de nos sites de formation et en intra.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Tout au long de l'année.

MODE DE VALIDATION

- Le stagiaire doit être présent tout au long de la formation et répondre favorablement à deux épreuves certificatives.
- Évaluations théorique et pratique réalisées à l'issue de chaque module.
- Un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.
- La validité de ce certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est de 24 mois.

TARIF ET FINANCEMENT

- Sur devis.
- Tarif : Nous consulter.

ACCESSIBILITÉ

- Cette formation est accessible aux apprenant.e.s en situation de handicap. Tous les moyens humains et techniques seront mis en place en partenariat avec les prescripteurs et partenaires (Cap Emploi, AGEFIPH...) pour compenser le handicap.
- Contactez la référente handicap :
acseaf.handicap@acsea.asso.fr



SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE

Contenu de la formation

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours et dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
- Protéger de façon adaptée.
- Examiner la victime.
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Secourir la victime de manière appropriée.

Durée de la formation

- Durée au centre : 14 heures.